

## Que soutient l'Europe Créative ?

**Les projets internationaux de coopération** entre organisations culturelles et créatives, au sein de l'UE et au-delà.

**Les réseaux** permettant aux secteurs culturels et créatifs de se développer sur un plan transnational et de renforcer leur compétitivité.

**La traduction et la promotion d'œuvres littéraires** sur les différents marchés européens.

**Les plateformes d'opérateurs culturels** assurant la promotion d'artistes émergents et favorisant une programmation véritablement européenne d'œuvres culturelles et artistiques.

**Le développement des compétences et la formation** des professionnels de l'audiovisuel.

**Le développement** d'œuvres de fiction, d'animation, de documentaires et de jeux vidéo créatifs pour les marchés de la télévision et du cinéma européens, et autres plateformes.

**La distribution et la commercialisation d'œuvres audiovisuelles** en Europe et en dehors.

**Les festivals de cinéma** assurant la promotion de films européens.

**Les fonds destinés à la coproduction internationale de films.**

**Le développement** du public, de la culture cinématographique et de l'intérêt pour les films européens à travers un vaste éventail d'événements.

## Europe Créative, c'est aussi...

Les **Capitales européennes de la culture** et le **Label du patrimoine européen**.

Les **prix européens** de littérature, d'architecture, du patrimoine culturel, du cinéma et de la musique rock et pop.

A partir de 2016, Europe créative sera également doté d'un **instrument de garantie financière** de 121 millions d'euros destiné à aider les secteurs de la culture et de la création à bénéficier d'un meilleur accès aux financements.

## Où trouver de plus amples informations ?

<http://ec.europa.eu/creative-europe>

#CreativeEurope

## Où déposer ma candidature ?

L'Agence exécutive Éducation, Audiovisuel et Culture  
<http://eacea.ec.europa.eu>

Programme de l'Union  
Européenne pour les  
secteurs de la culture et de  
la création

2014-2020



Europe  
Créative



# Europe Créative

© Union européenne, 2013

Toute utilisation ou reproduction de photos dont les droits d'auteur n'appartiennent pas à l'Union européenne doit faire l'objet d'une demande d'autorisation directement auprès du/des titulaire(s) des droits d'auteur.

© photos: Shutterstock, sauf indication contraire



Photo fournie par EFA - BBC Proms - photo © BBC - Chris Christodoulou



“ Les secteurs de la culture et de la création présentent un fort potentiel de stimulation de l'emploi et de la croissance en Europe. Les financements de l'UE aident des milliers d'artistes et de professionnels de la culture à travailler au-delà de leurs frontières et à toucher de nouveaux publics. Sans cette aide, il leur serait difficile, voire impossible, de s'introduire sur de nouveaux marchés. ”

### Androulla Vassiliou

Commissaire européenne pour l'éducation, la culture, le multilinguisme et la jeunesse



© Les Films d'Ici / Looks Filmproduktionen - 2013



## Pourquoi le programme Europe Créative ?

Les secteurs de la culture et de la création symbolisent l'immense richesse et la diversité du patrimoine culturel européen. Ils contribuent au développement de nos sociétés et jouent un rôle important dans l'économie européenne, générant croissance et emploi.

Europe créative dispose d'un budget d' **1,46 milliard d'euros** afin de renforcer **les secteurs européens de la culture et de la création pendant sept années.**

Le programme:

- Assure la sauvegarde et la promotion de la diversité culturelle et linguistique européenne et renforce également la richesse culturelle de l'Europe.
- Contribue aux objectifs européens d'une croissance économique intelligente, durable et inclusive.
- Aide les secteurs de la culture et de la création à s'adapter à l'ère du numérique et à la mondialisation.
- Offre de nouvelles opportunités, de nouveaux marchés et permet de toucher un public international.
- S'appuie sur le succès des précédents programmes: Culture, MEDIA et MEDIA Mundus.

## Qu'y a-t-il pour moi ?

**Réalisateurs, distributeurs, agents commerciaux et autres professionnels de l'audiovisuel** bénéficieront de financements destinés au développement, à la promotion et à la distribution de milliers de films européens.

**Les cinéphiles** apprécieront des films provenant de toute l'Europe, dans des centaines de cinémas et festivals européens.

Quelque 250.000 **artistes et professionnels de la culture** seront soutenus par la diffusion de leur travail au-delà des frontières.

Des milliers **d'organisations créatives et de professionnels de l'audiovisuel** acquerront de nouvelles compétences et renforceront leurs capacités à rayonner à l'international.

**Les maisons d'édition** bénéficieront de financements destinés à la traduction de plus de 4.500 œuvres littéraires.

**Les passionnés de lecture** apprécieront leurs auteurs étrangers préférés dans leur propre langue.

**Des millions de personnes** seront touchées par les projets financés par le programme.

# Imaginer. Créer. Partager.